

Transports et Mobilités

Suivre et accompagner la mise en place des projets structurants destinés à améliorer l'offre de transport sur l'Agglomération (T12 Express, TZen 2, TZen 4, etc.).

Entrée en phase opérationnelle pour le T12E, élaboration de l'Avant-Projet pour TZen 4 et TZen 2, les projets structurants destinés à améliorer l'offre de transport du territoire ont stades d'avancement différents. Grand Paris Sud a coordonné les acteurs et les partenaires locaux et exprimé les besoins du territoire auprès des maîtres d'ouvrage. Elle a également fait en sorte d'articuler ces projets avec ceux qui sont conduits par d'autres opérateurs afin de parvenir à une insertion réussie dans le respect des coûts et au plus proche des calendriers définis.

Agir auprès des partenaires institutionnels et des opérateurs de transport pour améliorer les performances, la qualité de service, la couverture du réseau de transport collectif, et développer l'offre de mobilité locale.

Au travers de ses relations institutionnelles, contractuelles, et contribution financière proche de 5 millions d'euros, Grand Paris Sud contribue au fonctionnement des réseaux de bus du territoire.

Après une fin d'année 2016 consacrée à la mise au point d'un cahier d'acteurs destiné à faire valoir auprès d'Ile-de-France Mobilités (autorité organisatrice de la mobilité en Ile-de-France), ses souhaits d'évolution en matière d'offre de bus, l'année 2017 a été consacrée à l'approfondissement des études, en lien étroit avec les exploitants, les communes, et les aménageurs.

L'objectif était de mettre en service d'importants développements d'offre en 2018 pour améliorer l'offre de mobilité locale et s'adapter aux évolutions de la demande.

Sur les lignes actuelles, Grand Paris Sud veille au quotidien à ce que les travaux n'aient qu'un minimum d'incidence sur les conditions de transport des utilisateurs. Cette mission exige un important niveau de réactivité et d'adaptabilité.

Anticiper les évolutions institutionnelles et de gouvernance dans l'organisation des transports et des mobilités en Ile-de-France pour en tirer parti et défendre les intérêts du territoire.

Au 31 Décembre 2016 les dispositifs contractuels liant Ile-de-France Mobilités et les transporteurs ont pris fin. Il en fut de même pour ceux qui associaient Grand Paris Sud au suivi et au fonctionnement des réseaux. L'année 2017 a donc été consacrée au renouvellement progressif de ces dispositifs.

Si les nouveaux contrats et les conventions associées se placent dans la continuité des précédents, il n'en sera pas de même à leur échéance au 31 Décembre 2020, puisque la réglementation européenne impose la mise en concurrence des exploitants et la fin des contrats passés de gré à gré (autorisés depuis plus de 50 ans).

Grand Paris Sud anticipe donc cette évolution majeure en dialoguant étroitement avec les partenaires concernés pour tirer avantage de cette nouvelle organisation et limiter au maximum les éventuels impacts négatifs.

Améliorer les infrastructures dédiées à tous les modes de transport en s'appuyant, notamment, sur les schémas directeurs pilotés par Ile-de-France Mobilités et les Plans de la Région Ile-de-France (sur l'accessibilité, les parcs-relais, les gares routières, la politique cyclable, les infrastructures routières...).

Grand Paris Sud s'investit dans l'évolution de plusieurs pôles d'échanges multimodaux du territoire : finalisation des études techniques préalables au réaménagement du pôle de Savigny-Nandy, relance des études relatives au pôle gare de Corbeil-Essonnes, lancement des travaux préalables à la refonte du secteur du Bras de Fer...

En parallèle, elle poursuit ses engagements en faveur d'une meilleure accessibilité des transports aux personnes à mobilité réduite. De nombreux chantiers de mise aux normes des points d'arrêt ont été mis en œuvre et d'ambitieuses campagnes de travaux ont été programmées pour les années à venir, en particulier sur le secteur de Sénart.

Grand Paris Sud a également lancé en 2017 une réflexion sur l'opportunité de réaliser un parking-relais en accompagnement de la station Delouvrier du T12E.

Offrir des services d'accompagnement afin d'améliorer les conditions de déplacement : améliorer l'information-voyageurs, œuvrer pour plus de sécurité, offrir des services en complément des infrastructures.

Soucieuse de la qualité de service apportée à ses habitants et à tous les utilisateurs quel que soit le mode de transport utilisé, l'Agglomération a engagé en 2017 un important travail de suivi et d'évaluation de la qualité de service proposée par les exploitants de bus du territoire.

En parallèle, Grand Paris Sud a lancé une vaste étude sur l'insertion urbaine du site propre situé sur le secteur Centre Essonne. L'objectif est de préconiser une mise à niveau touchant la lisibilité de l'infrastructure, sa sécurisation, son intégration urbaine, mais aussi une amélioration des conditions d'attente, tout en veillant à ce que les performances des lignes ne soient pas affectées.

Du côté des modes actifs, Grand Paris Sud a maintenu son effort en matière d'entretien des consignes de stationnement et a veillé à l'entretien de ses infrastructures cyclables.

Développer de nouvelles formes de mobilité (covoiturage, modes actifs...), se positionner comme un territoire d'expérimentation, et accompagner les entreprises dans une démarche de réduction de l'usage de l'automobile.

Porteuse depuis plusieurs années d'un portail de covoiturage, Grand Paris Sud souhaite poursuivre sa politique d'incitation en faveur de ce mode. Elle a lancé une étude interne et une consultation auprès du Conseil de Développement afin de redéfinir son mode d'intervention et de l'adapter aux évolutions récentes. Cette nouvelle stratégie devrait être mise en œuvre courant 2018/2019.

Par ailleurs, pour répondre aux sollicitations des entreprises, Grand Paris Sud a pris l'initiative du pilotage d'un Plan de mobilité inter-entreprises sur le secteur Evry Sud-Corbeil-Essonnes et a consigné ses engagements dans une charte signée fin 2017. Lancée en 2018, l'étude concerne 10 000 salariés et vise à leur proposer des alternatives adaptées à leurs contraintes et à leur environnement afin qu'ils n'utilisent plus leur voiture particulière pour rejoindre leur lieu de travail.

Accompagner les services de l'Agglomération sur les problématiques relatives aux transports et déplacements (développement économique, projets urbains...)

Enfin, la Direction des transports et des mobilités a accompagné la mise au point des projets de développement qu'ils soient urbains ou économiques en faisant part de ses préconisations et de son expertise en matière d'aménagements en faveur des modes actifs ou des transports collectifs.